



Au cours d'une réunion de Bureau de l'Assemblée Nationale conduite hier samedi 12 février par Cavaye Yeguié Djibril, le Secrétaire de la chambre basse du parlement, Gaston Komba a été démis de ses fonctions.

«Monsieur Gaston Komba est à compter du présent arrêté de bureau relevé de ses fonctions de secrétaire général de l'Assemblée Nationale pour faute lourde (…) Monsieur Abdoulaye Daouda secrétaire général adjoint de l'Assemblée nationale est désigné pour gérer les affaires courantes en attendant la nomination d'un nouveau secrétaire général ». a indiqué le président de l'auguste chambre.

Cavaye Yeguie Djibril a surtout dévoilé aux membres du bureau de l'Assemblée Nationale, les raisons pour lesquelles il a décidé de limoger l'ancien député RDPC du département du Nkam dans la Région du Littoral. « J'ai été amené à saisir le chef de l'Etat pour lui dire clairement que je ne travaillerai plus avec Gaston Komba. C'est le chef de l'Etat qui nous l'avait proposé. Aujourd'hui, Monsieur Komba est devenu un opposant. Nous ne pouvons plus travailler avec lui. L'image de l'institution et de son chef est écornée et traînée dans la boue par le seul fait d'un fonctionnaire irrespectueux, méprisant et véreux », a fulminé celui qui trône au perchoir depuis plus 1992.

Gaston Komba tombe ainsi en disgrâces, quinze jours, après la première décision du président

Cavaye Yeguie Djibril, le suspendant de signature.